

# LE « SHADOW G8 » 2007 \*

## Joseph E. Stiglitz

*Prix Nobel d'économie  
Columbia University, New York, États-Unis  
Initiative for Policy Dialogue  
Research Fellow à l'OFCE*

Traduit par Éloi Laurent

Un groupe pluraliste de citoyens engagés venant du monde entier (comprenant notamment d'anciens hauts fonctionnaires et d'éminents économistes) s'est réuni le 9 février 2007 à l'Université de Columbia, sous le patronage de l'Initiative for Policy Dialogue, de la Fondation Friedrich Ebert et de Erlassjahr (le mouvement allemand pour l'annulation de la dette), afin d'envisager les principales questions qui se posent aujourd'hui à l'échelle planétaire et d'examiner comment les responsables du G8, qui se rencontraient à Heiligendamm du 6 au 8 juin 2007, pourraient progresser dans leur traitement et leur résolution. Ce groupe, baptisé « Shadow G8 », se réunissait pour la première fois. Ses membres ont en particulier étudié le programme de l'initiative « Croissance et responsabilité dans l'économie mondiale » (« Growth and Responsibility ») annoncé par la Présidence allemande, ce qui pourrait ou devrait y figurer, et ce qu'ils estimaient être leurs ambitions minimales — le niveau d'exigence que devaient se fixer les dirigeants mondiaux dans la réalisation de ce programme. Le texte qui suit est la synthèse de leurs débats et propositions.

**Mots clés :** « Shadow G8 ». Développement. Aide au développement.  
Gouvernance mondiale.

\* Le rapport détaillé de la rencontre, rédigé par Joseph E. Stiglitz et Stephany Griffith-Jones, est disponible, en anglais, à l'adresse <http://library.fes.de/pdf-files/iez/global/04472.pdf>  
jes322@columbia.edu

**Liste des participants**

<b>Amoako, K.Y.</b>	African Center for Economic Transformation
<b>Chanani, Sheila</b>	Initiative for Policy Dialogue, Columbia University
<b>Desai, Meghnad</b>	Chambre des Lords
<b>Fitoussi, Jean-Paul</b>	OFCE, Sciences Po Paris
<b>Flassbeck, Heiner</b>	UNCTAD
<b>Gallegati, Mauro</b>	Università Politecnica delle Marche
<b>Griffith-Jones, Stephany</b>	University of Sussex, Institute of Development Studies
<b>Gupta, Siddhartha</b>	Initiative for Policy Dialogue, Columbia University
<b>Johnson, Hilde F.</b>	African Development Bank
<b>Jomo, Kwame Sundaram</b>	UN DESA Development
<b>Kaul, Inge</b>	UNDP (United Nations Development Programme)
<b>Lin, Justin</b>	Center for Economic Research, Peking University
<b>Linn, Johannes</b>	Wolfensohn Center for Development, Brookings Institution
<b>Martin, Paul</b>	Ancien Premier ministre, Canada
<b>Montes, Manuel</b>	UN DESA Development
<b>Moss, Richard</b>	Climate Change UN Foundation and Energy
<b>Noman, Akbar</b>	Initiative for Policy Dialogue, Columbia University
<b>Ocampo, José Antonio</b>	United Nations, Economic and Social Affairs
<b>Reindl, Patricia</b>	FES New York
<b>Schroeder, Frank</b>	FES New York
<b>Schwartz, Ariel</b>	Initiative for Policy Dialogue, Columbia University
<b>Shimada, Go</b>	Permanent Mission of Japan to the United Nations
<b>Spiegel, Shari</b>	Initiative for Policy Dialogue, Columbia University
<b>Stetten, Juergen</b>	FES New York
<b>Stiglitz, Joseph E.</b>	Initiative for Policy Dialogue, Columbia University

Les débats du « Shadow G8 » 2007 se sont centrés sur quatre thématiques : le changement climatique, les déséquilibres mondiaux, le soutien à la croissance et la réduction de la pauvreté dans les pays en développement (particulièrement en Afrique), et la gouvernance mondiale. Deux sujets transversaux sont fréquemment revenus dans le cours de la discussion. D'abord, le fait que les sociétés industrielles développées ont eu, et continuent d'avoir, un impact négatif sur les pays en développement (qui représentent quelque 80 % de la population mondiale). Les pays en développement sont ainsi soumis à des niveaux de risque inacceptables. Nous devons traiter ce problème si nous voulons parvenir à développer de manière responsable une croissance mondiale durable de long terme. Mais c'est aussi un impératif moral. Si nous voulons réellement régler ces problèmes, il nous faudra réformer le système de gouvernance mondiale. L'autre thématique qui fut récurrente dans les débats touche à l'efficacité des procédures du G8 (*cf. infra*), qui ne sera réelle qu'à condition d'un effort continu dans le temps, impliquant le contrôle du respect des engagements pris lors des sommets entre chefs d'État et de gouvernement. Bien que la force du G8 réside dans son caractère informel, une institutionnalisation de ce contrôle est sans doute souhaitable. Il existe en effet un obstacle inhérent à la continuité dans l'effort : chaque dirigeant est davantage préoccupé de créer un nouveau programme d'action, et de marquer ainsi de son empreinte le G8, plutôt que d'être le témoin de l'aboutissement d'un projet initié lors de réunions précédentes. C'est le caractère personnel de l'engagement des responsables internationaux qui a donné une certaine vitalité au G8, mais les problèmes du monde sont bien trop complexes pour être résolus en une année.

## I. Le rôle du G8 et la création d'un « GN »

Le G8 peut, et, en certaines circonstances, est effectivement parvenu à jouer un rôle important dans le traitement des questions mondiales. C'est bien leur influence réelle et potentielle qui explique que les réunions annuelles des pays les plus puissants de la planète au plan économique attirent sur elles une telle attention. Ces discussions informelles permettent aux dirigeants du monde de mieux comprendre les préoccupations des autres et les contraintes qui sont les leurs, et ainsi de surmonter les obstacles qui pourraient empêcher de progresser. Cependant, la volonté de construire un consensus, exprimé dans un communiqué commun, peut s'avérer contre-productive. Dans les différentes démocraties du monde, les avancées s'obtiennent plus certainement, non pas en recherchant le plus petit dénominateur commun, mais en reconnaissant et en respectant l'existence de divergences dans les points de vue.

Qui plus est, dans le monde globalisé qui est le nôtre, beaucoup des problèmes qui se posent à nous ne peuvent être résolus que par une plus large participation au plan mondial : c'est à l'évidence le cas pour plusieurs des questions au centre des débats actuels, telles que le changement climatique et les déséquilibres mondiaux. Le G8 n'est plus la structure qui convient pour traiter ces questions. Les débats pourraient même y devenir contre-productifs, les points de vue exprimés pouvant être perçus comme la position des pays industriels les plus riches défendant leurs intérêts au détriment des autres. Bien que l'invitation (même régulière) faite à d'autres pays du monde de participer aux discussions puisse être perçue comme un premier pas dans la bonne direction, elle pourrait également s'avérer néfaste, en aboutissant à un système à deux vitesses traduisant les inégalités mondiales du passé, tout en imposant des responsabilités aux nouveaux « demi-membres » de ce club découlant de décisions et de prises de position auxquelles ils n'ont pas été pleinement associés.

*Il nous faut créer une nouvelle enceinte internationale, un GN, dans laquelle les dirigeants des pays industriels, des pays émergents et des pays en développement puissent se réunir pour discuter de manière informelle des enjeux mondiaux majeurs. Ce groupe de pays doit demeurer suffisamment réduit pour permettre des débats pertinents, mais aussi être assez large pour que les discussions reflètent vraiment la diversité des situations et des points de vue du monde d'aujourd'hui<sup>1</sup>. Ce groupe contribuerait à faire émerger les questions-clés sur lesquelles une action mondiale s'impose et à lancer des initiatives mobilisant des groupes informels de taille et de composition<sup>2</sup> variables pour tenter de mener cette action à bien. Le G8 devrait prendre les dispositions nécessaires pour qu'une première réunion du GN puisse se tenir à l'été 2008.*

## 2. Le changement climatique

Compte tenu des conclusions de la quatrième vague des travaux du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) publiés le 2 février 2007, il serait irresponsable que le G8 s'abstienne de prendre des mesures contre le changement climatique. Il n'y a peut-être pas d'enjeu plus important que de sauver l'atmosphère de notre planète et le G8 doit admettre dès à présent que l'évaluation des actions

---

1. Le groupe a débattu en détail des différentes manières de sélectionner les membres du GN. Voir sur ce point le rapport détaillé des débats. <http://library.fes.de/pdf-files/iez/global/04472.pdf>

2. La constitution récente, au sein de l'OMC, de groupes en charge des questions multiples à l'ordre du jour est un exemple d'application de cette « géométrie variable ». Ainsi, une formation ayant la charge de traiter des différentes questions liées à l'aide au développement devrait non seulement inclure le G8, mais aussi les gros contributeurs de l'Europe du Nord, seuls pays à avoir respecté leur engagement en la matière.

conduites contre le changement climatique doit devenir une question systématiquement à l'ordre du jour de chacune de ses réunions. À ce stade critique, toujours plus de discours prônant des mesures plus fortes contre ce phénomène ne suffisent plus. Le G8 doit concentrer son action sur ce que les pays membres peuvent eux-mêmes faire et sur la manière dont ils peuvent aider le plus efficacement les pays en développement à réduire aussi leurs émissions de carbone.

Le G8 devrait ainsi s'accorder sur :

- a. Une série de principes reconnaissant l'importance du changement climatique et le fait que celui-ci ne peut être véritablement traité sans donner aux États l'accès à un éventail d'options, comprenant des incitations, des normes, des dispositions régulatrices et le développement de la recherche. Les décisions économiques majeures d'aujourd'hui (comme celles touchant aux centrales électriques, aux transports ou à l'aménagement du territoire) auront un impact sur les émissions de carbone au cours des prochaines décennies. Les États peuvent parvenir à réduire celles-ci de nombreuses manières. Le G8 doit ainsi laisser ouvert un éventail de possibilités, mais les choix des États ne doivent porter que sur les moyens à employer, et non sur les résultats à atteindre.
- b. Le suivi et le contrôle des résultats (c'est-à-dire des progrès dans la réduction des émissions et le développement de l'efficacité énergétique) devraient être abordés lors de chaque sommet du G8.
- c. Parmi les principes retenus, on devrait trouver :
  - i. *Des structures d'incitation adaptées, à commencer par l'augmentation du prix du carbone.* Ces incitations doivent notamment permettre d'encourager la mise en place de centrales électriques à faible émission carbonique. La meilleure manière de parvenir à la nécessaire augmentation du prix du carbone est une question qui peut être laissée à l'appréciation des États (il s'agit notamment du choix entre marchés de quotas d'émissions et taxes sur le carbone<sup>3</sup>) ;
  - ii. Une évaluation de l'impact en termes d'émissions de carbone de différentes politiques publiques, telles que les systèmes de transport alternatif et les schémas d'aménagement du territoire.
- d. Des actes et des engagements peuvent être pris dès à présent (même si leur application peut prendre du temps). Parmi eux :
  - i. L'élimination des subventions aux énergies fossiles et la suppression des taxes désincitatives sur les énergies alternatives ;

3. Le groupe a constaté le soutien public croissant à l'idée qu'il est plus logique de taxer les « maux », comme la pollution, que le travail ou l'épargne ; par conséquent, le transfert, neutre du point de vue des recettes, des taxes sur le revenu ou la valeur ajoutée vers des taxes sur le carbone a des chances d'être de plus en plus séduisant politiquement. La combinaison de ce transfert et de politiques publiques de soutien aux transports en commun permettrait de garantir que ce transfert n'aura pas de conséquences régressives en termes de redistribution.

- ii. L'application de normes pour les centrales électriques, les appareils électriques, les logements, les voitures, les avions et les autres sources majeures de pollution. Ces normes devront interdire les usines à charbon dans les pays industrialisés, à moins que des mesures pour le stockage du carbone soient prises. Bien que le traitement du problème du changement climatique soit d'une grande complexité, nous pouvons tirer parti du fait qu'une large part des émissions provient d'un nombre réduit de sources de pollution (les centrales électriques notamment), de sorte qu'une réglementation appropriée peut s'avérer décisive.
- e. Le développement d'un vaste programme de recherche (de protection de la nature, de technologies alternatives, de production de biocarburants), ce qui implique :
  - i. La création d'un « Fonds Mondial pour la Recherche »<sup>4</sup> ;
  - ii. L'assurance que les résultats de cette recherche seront rendus accessibles au plus grand nombre de pays et d'individus. Certains participants ont exprimé la crainte que la protection de la propriété intellectuelle n'entrave la pleine utilisation de ces connaissances, en particulier pour les pays en développement<sup>5</sup>. Le « Fonds Mondial pour la Recherche » pourrait être autorisé à acquérir des brevets.
- f. Le soutien aux pays en développement devrait être renforcé (par exemple à travers le Fonds mondial pour l'environnement ou le développement du « Mécanisme de Développement Propre » du Protocole de Kyoto) pour favoriser l'adoption de technologies à faibles émissions carboniques. Mais ce soutien doit être distingué des engagements d'aide au développement pris dans le cadre du G8. Il ne fait que compenser les coûts associés à la fourniture d'un bien public mondial et ne contribue pas directement à augmenter la croissance des pays en développement.
- g. Un point capital est que les responsables du G8 sortent de l'impasse qui se dessine au sujet de la préparation de l'agenda de l'après-2012.
  - i. Ils peuvent dès à présent se mettre d'accord sur une série de principes :
    1. Toute approche efficace du problème du changement climatique doit être globale ;
    2. Toute organisation mondiale doit à la fois être efficace et équitable, ce qui implique des responsabilités communes mais différenciées ;

4. La connaissance est un bien public mondial, et la connaissance qui permet au monde d'affronter un problème de l'ampleur du réchauffement climatique est « doublement » un bien public mondial, qui requiert par conséquent un financement public mondial.

5. Ces questions se rapprochent de celles discutées plus loin au sujet de l'accès aux médicaments génériques.

3. L'équité ne signifie pas qu'un pays qui a beaucoup pollué dans le passé, soit autorisé à polluer davantage à l'avenir. À dire vrai, l'équité et le principe « pollueur-payeur », supposent plutôt que ceux qui ont le plus contribué à la concentration des particules de carbone dans l'atmosphère ces 200 dernières années voient, d'une manière ou d'une autre, leur capacité de pollution limitée à l'avenir. Ou bien qu'ils doivent dédommager le reste de la communauté internationale (par exemple en contribuant financièrement à la dé-carbonisation dans les pays en développement).
  - ii. Les dirigeants internationaux doivent examiner, à partir de points de vue divers, à quoi pourrait ressembler un système équitable de lutte contre le changement climatique (par exemple l'adoption de niveaux d'émission égaux par dollar ou par tête), et ce qu'il impliquerait (par des transferts financiers). Il faut en outre une discussion sur les approches alternatives (notamment des engagements quant à l'augmentation de l'efficacité énergétique ou la dé-carbonisation, ou encore la mise en place de taxes anti-pollution).
  - iii. Les responsables mondiaux doivent mettre en œuvre un processus de dialogue continu pour parvenir à un accord sur une série de principes. Compte tenu de l'enjeu et des divergences actuelles, le risque de voir échouer un accord sur le monde en 2012 est réel.
- h. Alors que le G8 est en grande partie responsable de l'augmentation de la concentration des gaz à effet de serre dans l'atmosphère, ce sont les pays en développement qui sont les plus vulnérables au changement climatique : ils sont à la fois ceux qui y sont le plus exposés et le moins à même d'en supporter les conséquences.

### 3. Les déséquilibres mondiaux

Les déséquilibres mondiaux constituent une menace pour la stabilité de l'économie globale. Il y a une probabilité non négligeable qu'il y ait, dans un avenir proche, un ajustement économique mondial chaotique et coûteux. Le coût de ce chaos sera vraisemblablement supporté de manière disproportionnée par les pays pauvres, à travers une forte augmentation des taux d'intérêt (primes de risques), une évolution défavorable du prix des marchandises et une possible chute des exportations. Le G8 a, à juste titre, souvent appelé l'attention de l'opinion publique internationale sur ces déséquilibres. Mais cela ne serait que de peu d'utilité si les dirigeants mondiaux s'en tenaient à une rhétorique convenue (appelant à réduire les déficits « jumeaux » américains, à une plus grande souplesse de la politique de change chinoise et des réformes

structurelles (prônant la « flexibilité » en Europe) dans l'intention de dépeindre une situation où les responsabilités sont partagées et dans l'espoir d'une action commune. Ces recommandations sont à présent dépassées et le G8 devrait se dispenser de les formuler une nouvelle fois. Qui plus est, elles ne rendent pas justice à la réalité : les déficits américains sont de plus grande ampleur que les déséquilibres asiatique et européen. Au demeurant, si la Chine décidait de laisser sa monnaie s'apprécier, elle pourrait aggraver la situation, en rendant le financement du déficit américain plus difficile. Plus avant, si la Chine laissait flotter sa monnaie et relâchait simultanément les contraintes qui pèsent sur l'investissement chinois à l'étranger, il est possible que le taux de change chute.

Bien qu'il y ait eu des désaccords au sein du groupe au sujet du rôle joué par les obstacles à la croissance européenne (et la réalité de leurs effets défavorables à court terme), le consensus sur un point n'a fait aucun doute : il y a un biais déflationniste dans l'économie mondiale. Ce biais provient en particulier du Pacte de stabilité et de croissance, qui limitent les dépenses budgétaires, même en période de chômage de masse, de politiques monétaire et budgétaire excessivement restrictives, qui sont parfois, mais pas tout le temps (comme le montre le Brésil) le produit des pressions du FMI et enfin de l'accumulation de réserves. *À l'heure actuelle, le resserrement de la politique monétaire de la Banque centrale européenne menace la reprise fragile dans la zone euro et, par contre-coup, la stabilité mondiale.*

Sachant qu'il est peu probable que les gouvernements nationaux prennent des résolutions pour conjurer l'ajustement chaotique de ces déséquilibres mondiaux, il est capital que le G8 prennent des mesures pour en amoindrir les risques, en particulier parce que ce sont les pays en développement qui en supporteront les conséquences. Cela suppose que le FMI étende ses facilités de prêt (sans conditionnalité attachée), que soient émis des droits de tirage spéciaux pour les pays en développement en cas de crise et que soit accélérée la mise sur pied de marchés du crédit sur lesquels les pays en développement peuvent emprunter dans leur propre monnaie et/ou que l'on organise l'émission d'autres instruments de partage du risque comme des titres liés au PIB. Cela suppose enfin que l'on donne davantage de latitude aux pays en développement pour conduire des politiques prudentielles afin de contrecarrer les mouvements de capitaux de court terme (comme dans le cas du Chili).

Sur le long terme, il faudra réformer le système des réserves mondiales. Actuellement, on peut défendre l'idée que ce système contribue à l'instabilité et aux inégalités mondiales. Se voir prêter des trillions de dollars par les États-Unis (sous forme de réserves) pour devoir en rembourser une partie à des taux d'intérêt beaucoup plus élevés n'a aucun sens pour les pays en voie de développement. Le fait

que l'euro devienne une monnaie de réserve comme le dollar n'arrangera pas la situation et ne corrigera pas l'injustice présente, pas plus que cela ne contribuera, sinon seulement légèrement, à stabiliser l'économie mondiale.

Alors que le FMI devrait pouvoir offrir le cadre institutionnel d'une réflexion approfondie sur les déséquilibres mondiaux, les problèmes de gouvernance au sein du FMI — au sein duquel la puissance qui est la principale source de ces déséquilibres détient un droit de veto — rend son rôle contestable. Le G8 devrait mettre en place un groupe de travail pour mener à bien une réforme du système de réserves mondiales. C'est un cas d'application de la « géométrie variable » à l'organisation de la gouvernance mondiale : les pays asiatiques détiennent une part considérable des réserves mondiales et contribuent de manière excessive à l'épargne mondiale. Ils devraient donc pouvoir bénéficier d'une plus forte représentation au sein de ces groupes de travail.

## 4. Promouvoir le développement

La performance économique de nombreux pays asiatiques ces dernières décennies a redonné espoir à ceux qui pensent que le développement est possible. Dans le même temps, l'écart entre les pays les plus riches et les plus pauvres s'est aggravé, et le nombre d'individus pauvres en l'Afrique subsaharienne devrait atteindre 336 millions d'ici à 2015<sup>6</sup>. Bien que la réussite en matière de développement dépende avant tout des pays en développement eux-mêmes, le G8, et plus généralement les pays industriels avancés, peuvent aussi y contribuer grandement. Les participants ont débattu d'un programme détaillé combinant aide au développement, allègement de la dette, échanges commerciaux, politique de santé et d'éducation et lutte contre la corruption. Le groupe a mis l'accent sur plusieurs mesures qui devraient être engagées dès maintenant et sur celles des réformes qui prendront effet dans le plus long terme.

### 4.1. Tenir ses engagements

Les engagements qui ont été pris au sommet de Gleneagles n'ont pas été assez tenus. Pour tenir l'engagement de doubler l'aide au développement apportée à l'Afrique et consacrer enfin 0,7 % du PIB mondial à l'aide au développement, il manque ainsi encore 5 milliards

6. Source : Banque mondiale, 2006, *Global Economic Prospects: Economic Implications of Remittances and Migration* (Computer file). Washington, DC: International Bank for Reconstruction and Development.

de dollars par an <sup>7</sup>. Certaines hausses récentes annoncées de l'aide au développement sont en fait des allègements de dette (c'est-à-dire des sommes qui n'auraient de toute façon pas été recouvrées) <sup>8</sup>. Cela signifie notamment que pour avancer véritablement, il faut augmenter substantiellement les flux d'aide au développement réelle. Les participants ont voulu mettre l'accent sur ce point : pour que les engagements soient effectivement tenus, un contrôle et un vrai suivi sont nécessaires.

## 4.2. Au-delà du cycle de Doha, un nouvel agenda pour le commerce international

Que le cycle de Doha soit finalement couronné de succès ne changera pas grand-chose pour la plupart des pays en développement. Quelle qu'en soit l'issue, il est en effet désormais acquis que les pays développés n'ont pas été à la hauteur de leurs propres engagements pris à Doha — de même qu'ils n'ont pas tenu la promesse d'un commerce international qui favorise le développement. Le risque est aujourd'hui que, si le cycle de Doha se conclut par un accord, il soit considéré comme « le cycle du développement », ce qu'il n'est pas.

Toute une série de mesures réellement favorables au développement devraient être prises, au-delà même de celles qui touchent à l'agriculture et qui ont reçu tellement d'attention. Ainsi, la hausse de certains tarifs douaniers est conçue pour empêcher les pays en développement de monter en gamme sur l'échelle des produits manufacturés. Avant de s'en remettre aux ministres du Commerce pour mener les prochaines négociations, les dirigeants mondiaux devraient déterminer ensemble des critères à partir desquels évaluer l'impact en termes de développement de toute nouvelle mesure commerciale.

La tendance récente vers la formation de ce que certains économistes ont appelé « un plat de spaghettis » entremêlant des accords commerciaux bilatéraux et régionaux constitue une menace pour le régime de négociations commerciales qui a été créé et développé par un travail acharné au cours des soixante dernières années. Le principe le plus important de ce régime multilatéral est sans doute le principe de non-discrimination contenu dans la clause de la nation la plus favorisée. La crainte de perdre des traitements commerciaux préférentiels crée en effet des obstacles à une plus grande libéralisation des échanges. Qui plus est, dès lors que le rapport de force est encore

7. Les pays du G8 ont promis une aide globale supplémentaire de 50 milliards de dollars d'ici à 2010, dont la moitié irait à l'Afrique. (voir Patrick Watt et Tom Sharman, *ActionAid. 2006. G8 2006 Briefing*. ActionAid, p. 6. [http://www.actionaid.org.uk/doc\\_lib/g8\\_2006\\_briefing.pdf](http://www.actionaid.org.uk/doc_lib/g8_2006_briefing.pdf)).

8. Or certains pays ont payé l'allègement de leur dette au prix fort. Le Nigeria a ainsi dû rembourser 12 milliards de dollars de ses recettes pétrolières en échange de l'allègement de sa dette (voir Patrick Watt et Tom Sharman, *ibid*).

plus asymétrique dans le cadre bilatéral que dans le cadre multilatéral, les pays en développement courent le risque d'être encore plus désavantagés qu'ils ne le sont déjà. Le G8 devrait donc appeler à un moratoire de ces accords bilatéraux tant que leurs effets n'auront pas été précisément mesurés.

### 4.3. La santé et la propriété intellectuelle

L'Afrique est particulièrement touchée par la pandémie du virus du SIDA, une infection qui défait tant de progrès accomplis dans l'élévation de l'espérance de vie. Les pays industrialisés et les fondations privées ont certes contribué de manière remarquable à venir en aide à l'Afrique. Mais il ne faut pas oublier qu'alors que le prix de certains médicaments génériques ne représentent que 3 % du prix des médicaments de grande marque, les grandes entreprises pharmaceutiques ont au moins autant bénéficié de cette aide que les pays en développement. De plus, même dans le cadre de cette assistance, de l'argent pourtant rare est détourné à d'autres fins.

L'accord TRIPS a reconnu la nécessité de l'accès aux médicaments génériques, en prenant des dispositions de « flexibilité » à travers la licence obligatoire. Il semble pourtant que cette disposition ne soit pas assez utilisée et que des pressions soient exercées sur les pays en développement pour qu'ils renoncent à la licence obligatoire. Il faut donc trouver de nouvelles voies vers un accès plus large des pays en développement aux génériques, au-delà même de la seule question du SIDA. Cela supposerait soit de revoir l'accord TRIPS dans son ensemble, ce dont est d'ailleurs convenue la Commission mondiale sur les dimensions sociales de la mondialisation, soit d'aménager en son sein un espace pour un nouvel accord, soit enfin d'envisager des procédures administratives plus rapides<sup>9</sup>.

Plus avant, l'OMS et de plus en plus d'entreprises pharmaceutiques, reconnaissent aujourd'hui que le système actuel de propriété intellectuelle, faute d'incitations adéquates, ne favorise pas les innovations en matière médicamenteuse pour combattre efficacement les infections qui affectent les pays en développement. Il faut des engagements plus forts en faveur d'une lutte générale contre ces maladies, notamment par la création d'un fonds mondial pour la recherche médicale.

Ce qui apparaît de manière claire, c'est que le slogan « renforçons les droits de propriété intellectuelle » n'est pas la réponse adaptée à l'enjeu. Parce qu'il pose la question d'une manière biaisée, il pourrait

9. On pourrait ainsi dresser la liste des médicaments qui ne seraient pas visés par la licence obligatoire (à l'image de la liste des médicaments efficaces contre la chute des cheveux). Les pays seraient alors autorisés à émettre une licence obligatoire pour tous les autres médicaments.

conduire les politiques publiques dans la mauvaise direction. La question de la propriété intellectuelle est complexe, et il existe toutes sortes de conditions pour qu'un régime de propriété intellectuelle donné favorise ou non l'innovation. L'idéal est un régime équilibré, qui favorise autant les producteurs que les utilisateurs, la recherche académique que la recherche dans le secteur privé, les pays développés et les pays en développement. Ce dernier point est essentiel dans la mesure où l'écart entre les deux n'est pas seulement une question de ressources financières mais aussi de connaissances. Il se peut à cet égard que l'accord TRIPS ait en réalité accru l'écart au lieu de le réduire (TRIPS a au surplus trop négligé la question du savoir traditionnel). De même qu'il faut des accords commerciaux qui favorisent le développement, il faut des régimes de propriété intellectuelle qui favorisent le développement.

#### 4.4. Le G8 doit mettre sur pied un groupe de travail consacré à la question des régimes de propriété intellectuelle

Le G8 doit aussi examiner de quelle manière « l'open source » peut être mis au service du développement et s'assurer que les lois de propriété intellectuelle ne jouent pas contre lui. Le G8 devrait donc proposer lors de cette réunion ou ultérieurement un éventail d'options destinées à encourager la recherche (y compris en favorisant le financement public et la création de prix<sup>10</sup>) tout en soulignant le rôle de la propriété intellectuelle.

Mais le G8 peut agir dès maintenant. Il peut s'inspirer de certaines pratiques existantes, comme celles de l'université de Yale et d'autres universités américaines visant à ne pas breveter certains médicaments particulièrement utiles aux pays en développement et à demander la mise en place de « carve-outs » (externalisation de gestion) dans les accords de licence conclus entre pays en développement et compagnies pharmaceutiques. Le G8 pourrait exiger que ces pratiques soient effectives chaque fois qu'un financement public est en jeu. Les responsables internationaux pourraient en outre exiger que des médicaments issus de projets de recherche financés par la puissance publique soient rendus accessibles aux pays en développement et pour les chercheurs à travers le monde. La matière la plus nécessaire à l'avancée des

---

10. Un fonds d'attribution de prix en médecine pourrait récompenser ceux qui découvrent des traitements et des vaccins contre les maladies qui touchent les pays en développement. Une telle institution pourrait être financée par une contribution des pays les plus avancés de l'ordre de 0,05 % du PIB. Un comité d'experts pourrait déterminer le montant du prix en fonction de l'impact des maladies concernées par la recherche. Une fois le traitement découvert, le marché prendrait alors le relais en permettant la production à bas coûts de médicaments génériques issus de la recherche. D'autres options peuvent être considérées, telle que la création d'un fonds de garantie d'achat. Le problème de ce dernier type de fonds est néanmoins qu'il n'affecte pas les structures monopolistiques en place, qui sont particulièrement coûteuses pour ceux qui n'ont pas accès au fonds en question.

connaissances est la connaissance et il est impératif que les pays les plus riches de la planète développent cette connaissance dans le domaine médical, en particulier en ce qui concerne les grandes infections qui touchent le monde en développement.

#### 4.5. L'Afrique

Prendre la mesure du passif africain est une des questions morales les plus essentielles de notre temps. Répondre efficacement aux enjeux déjà évoqués de l'aide au développement, du commerce international, de la santé et de la propriété intellectuelle est une exigence fondamentale.

Bien entendu, les participants ont reconnu que la responsabilité (« accountability ») en matière d'aide au développement était nécessaire, mais la « conditionnalité » va bien au-delà de cette exigence et celle-ci, en dépit d'efforts louables, n'a pas encore disparu des pratiques internationales. Plus préoccupant encore, elle semble faire retour de manière opaque à travers l'usage des indicateurs CPIA utilisés dans l'allocation de l'aide par l'Association internationale de développement (Banque mondiale). Il est particulièrement regrettable que leur composition n'ait été rendue publique que très récemment, empêchant même les pays d'améliorer leur performance en particulier en matière de gouvernance. À mesure que cette information a été rendue publique, de nombreuses questions se sont posées quant à leur fiabilité et leur rapport à la question de l'aide au développement. La conditionnalité, qu'elle soit explicite ou cachée, peut constituer un frein au développement et aux progrès de la démocratie.

Le G8 doit donc se résoudre à réformer la conditionnalité et s'assurer que celle-ci ne réapparaisse pas sous une forme ou une autre. Il devrait pour ce faire mettre en place un groupe de travail (là aussi selon le principe de « géométrie variable » évoqué plus haut) incluant à la fois les donateurs (et notamment les petits pays nordiques européens qui ne sont pas membres du G8) et les bénéficiaires.

La corruption occupe le cœur de l'agenda récent de la Banque mondiale. Il s'agit là bien entendu, d'une question importante. Mais on peut formuler des objections contre cet agenda, que l'on peut résumer par la formule selon laquelle il conviendrait de combattre la corruption au sein de l'agenda anti-corruption. En effet, on peut craindre que les procédures juridiques élémentaires ne soient pas respectées (comme un procès en bonne et due forme) ou que les actions en justice ne soient pas suivies d'effet (le refus d'un prêt à une partie reconnue coupable de corruption). On peut également redouter que l'accent mis sur la question de la corruption ait détourné l'attention générale de problèmes plus graves. Ainsi, l'aide au développement peut se révéler

inefficace, non pas en raison de la corruption, mais du fait de l'incompétence des gestionnaires ou du manque de capacité administrative.

Pour autant, le G8 peut d'ores et déjà prendre une série de mesures pour lutter contre la corruption, parmi lesquelles :

- a. L'extension de la convention de lutte contre les pots-de-vin de l'OCDE. Chaque acte de corruption suppose en effet un corrupteur et un corrompu, et souvent la source financière de la corruption est une entreprise multinationale; on peut également regretter que les pays les plus avancés aient été plus lents que les pays en développement à signer la Convention contre la corruption des Nations Unies;
- b. Le secret bancaire facilite la corruption, de même qu'il a pu servir à l'occasion le financement du terrorisme. Alors que le financement du terrorisme est désormais étroitement surveillé, il n'en va pas de même des autres méfaits du secret bancaire<sup>11</sup>; le G8 pourrait avancer rapidement sur ce dossier, en interdisant simplement à tout établissement de crédit d'entretenir des relations commerciales avec tout pays ne souscrivant pas à un ensemble de règles minimales de transparence;
- c. Au cours des réunions précédentes du G8, l'accent a été mis sur l'importance de la transparence dans les pays riches en ressources naturelles, dans le but d'éviter la « malédiction des ressources naturelles ». « L'initiative pour les ressources des industries d'extraction » s'est en particulier concentrée sur le principe dit du « rendre public ce que l'on paye ». Mais il faut à présent aller plus loin dans la mise en œuvre effective de ce principe. Jusque récemment, certains pays du G8 autorisaient la déduction fiscale de certains pots-de-vin. Ils ne le font plus et devraient s'engager également à ne plus permettre de déductions pour tout paiement qui n'ait pas fait l'objet d'une publicisation. Cela changerait instantanément la portée du principe de transparence.

De nombreux pays africains (comme d'autres pays en développement) sont toujours confrontés au fardeau insoutenable de leur dette publique, en dépit des progrès enregistrés en matière d'allègement de la dette. Il faut maintenant éviter que ces dettes ne se reforment. Le meilleur moyen pour cela serait de transférer le risque international des pays en développement vers les pays développés, autrement dit permettre que les pays en développement puissent emprunter dans leur propre monnaie. Les institutions financières internationales devraient montrer la voie en ouvrant à ces pays cette possibilité<sup>12</sup> et en étudiant la création de nouveaux instruments aptes à amoindrir le risque

11. Y compris l'évasion fiscale.

12. Soit d'emprunter dans leur propre monnaie, soit dans un panier de monnaies reliées entre elles.

supporté par les pays en développement, comme les titres publics indexés sur le PIB, qui permettraient de mettre en adéquation les intérêts du prêteur et ceux de l'emprunteur<sup>13</sup>. Mais même avec la meilleure organisation possible, il arrivera toujours que des pays se voient dans l'incapacité de rembourser leur dette. C'est pourquoi les discussions qui avaient été lancées après l'effondrement de l'économie argentine sur la restructuration de la dette publique et extérieure doivent reprendre.

Il est probable que les débats du G8 portent sur la question de la promotion de l'investissement en Afrique et il est important que ces débats soient nourris de la réalité du terrain : même les pays qui ont le mieux réussi au plan de la stabilité macroéconomique et de la lutte contre la corruption ne sont pas parvenus à attirer les investissements étrangers (la rengaine de la corruption ne les a certainement pas aidés). Cet échec s'explique en partie par l'absence d'infrastructures adéquates. La réduction des barrières douanières ne peut en effet rien s'il n'existe pas de routes et de ports pour acheminer les marchandises. C'est pourquoi une initiative résolue sur le thème « aid-for-trade » (commerce contre aide au développement) est de première importance, et la Banque africaine de développement peut certainement y contribuer. Un manque de capital humain, amplifié par la faiblesse des institutions éducatives et une fuite des cerveaux, ne peut être corrigé que par un investissement massif dans l'éducation.

En Afrique comme ailleurs, la Banque mondiale et d'autres institutions internationales ont joué et continueront à jouer un rôle capital pour le développement. Mais l'efficacité de leur action, en particulier lorsqu'il s'agit des questions de gouvernance, est limitée par leurs propres problèmes de gouvernance. Les participants ont reconnu que le FMI commence à poser ces problèmes. Le G8 peut contribuer à court terme à leur résolution, qui prendra du temps pour être pleinement effective. Une question particulièrement importante tient au mode de désignation des représentants de ces institutions, qui doit devenir transparent et donner la priorité à la compétence des candidats et non à leur pays d'origine.

De plus, le G8 doit reconnaître plus généralement la pertinence du principe de pluralisme concurrentiel, qui veut qu'il n'existe pas une seule manière de parvenir au développement, mais bien une multiplicité. Des pays différents doivent pouvoir emprunter des voies différentes : une économie de marché est plurielle et la reconnaissance de cette pluralité favorise en retour la démocratie. Le principe du lien (« linkage ») entre l'accès aux prêts de la Banque mondiale et l'accord du FMI va dans la direction exactement opposée au pluralisme. Quoi

13. Les deux bénéficiant également d'une meilleure performance du pays emprunteur.

que l'on pense de l'orthodoxie intellectuelle<sup>14</sup> qui s'impose à un moment donné du temps, il est regrettable de tenter de l'imposer à tous les pays de la planète. Il faut au contraire délier les politiques d'aide au développement pour promouvoir la démocratie, et le G8 peut grandement contribuer à cette démarche, qui ferait autant que toutes les autres décisions qu'il pourrait prendre.

Le G8, rassemblement mondial annuel le plus important des pays les plus avancés, a donné naissance à un mécontentement croissant à l'encontre du système de gouvernance mondiale, de ses procédures et de ses résultats. Alors que le multilatéralisme n'a jamais été aussi nécessaire, ses institutions ne sont pas en place. Nous espérons que le « Shadow G8 » pourra conduire à un meilleur diagnostic de l'architecture globale et à un débat fécond sur ses réformes, en gardant constamment à l'esprit le bien-être des pays en développement.

---

14. Il est sans doute intéressant de noter que la plupart des pays qui ont su se développer l'ont fait en dehors des canons de cette orthodoxie du développement.